



## Une saison d'été 2013 en retrait pour les hôtels comme pour les campings

Sur la période de mai à septembre 2013, la fréquentation des hôtels et des campings auvergnats est en baisse, contrairement à la tendance nationale. Les touristes étrangers n'ont pas soutenu l'activité dans ces deux types d'hébergement comme c'était le cas en 2012. La saison est cependant positive pour les hôteliers en Haute-Loire et pour les campings dans le Cantal.

Daniel Gras, Insee

La saison d'été 2013 n'aura pas été favorable au tourisme en Auvergne. Les touristes sont venus moins nombreux dans les hôtels comme dans les campings. Au niveau national, au contraire, 2013 est la meilleure des quatre dernières saisons en nombre d'arrivées pour ces deux types d'hébergement.

### Une baisse de fréquentation plus marquée dans les campings

Entre mai et septembre 2013, les touristes ont effectué 1,23 million de séjours dans les hôtels classés auvergnats, soit 0,7 % de moins qu'en 2012. Comme la saison précédente, ils sont restés en moyenne 1,6 jour. Ainsi, avec 1,98 million de nuitées, la fréquentation des hôtels classés diminue de 0,9 % par rapport à la saison d'été 2012. L'Auvergne suit une tendance inverse à celle de la France où l'activité hôtelière progresse de 0,9 %. Entre 2010 et 2012, en revanche, les évolutions régionales et nationales allaient dans le même sens.

En Auvergne, le taux d'occupation des chambres régresse de 0,8 point pour s'établir à 56,5 %. Celui-ci reste nettement plus élevé dans les hôtels de chaîne (72 %) que dans les hôtels indépendants (50 %). En parallèle, le nombre de nuitées dans le premier type d'hôtel est en progression de 3,9 % alors qu'il diminue de 3,4 % dans le second.

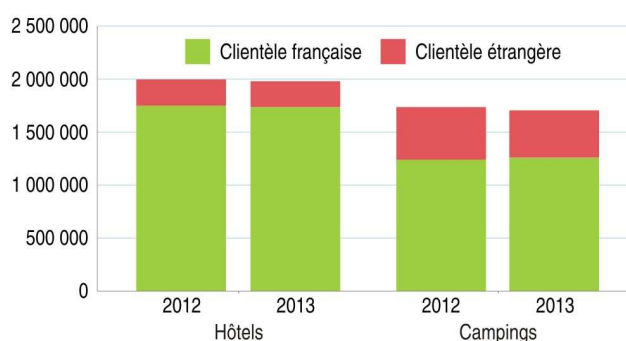
Marquée par un été chaud mais orageux, la saison d'été 2013 a également été moins faste que les précédentes pour les campings auvergnats. La région a accueilli 424 000 campeurs en 2013. Les arrivées diminuent de 2,5 % par rapport à la saison précédente alors qu'elles augmentent de 2,2 % en France métropolitaine. Les touristes ont cependant séjourné un peu plus longtemps qu'en 2012. Leurs séjours restent

toutefois bien plus courts que ceux réalisés en moyenne dans l'ensemble des régions françaises. Au final, la fréquentation des campings auvergnats repose sur 1,71 million de nuitées, soit une baisse de 1,8 % par rapport à 2012. Au niveau métropolitain, la tendance est inverse : les nuitées augmentent de 2,8 %.

En 2013, les touristes ont délaissé les emplacements nus, dont la fréquentation diminue de 5,4 % par rapport à la saison précédente. En revanche, ils ont privilégié les emplacements équipés d'un hébergement de type mobile home, chalet ou autre habitation de loisir (+ 6,6 %). Ces derniers enregistrent de meilleures performances. Entre mai et septembre, le taux d'occupation des emplacements locatifs atteint 43 %, soit deux fois celui des emplacements traditionnels. Dans les campings auvergnats, un tiers des nuitées s'effectue sur des emplacements locatifs, soit 13 points de moins qu'au plan national.

### 1 Les étrangers minoritaires dans les hôtels auvergnats

Nombre de nuitées par type d'hébergement



Source : Insee-DGCIS-partenaires régionaux, Enquêtes de fréquentation touristique.

## La clientèle étrangère en retrait

Contrairement à la saison d'été 2012, les touristes étrangers n'ont pas soutenu l'activité dans les hôtels et campings auvergnats. Dans ces deux types d'hébergement, le nombre de nuitées étrangères a diminué.

En effet, les étrangers sont arrivés plus nombreux dans les hôtels (+ 4,6 %) mais y sont restés moins longtemps (- 0,1 jour). Sur un an, leurs nuitées reculent ainsi de 1,9 % alors que celles des Français ne diminuent que de 0,7 %. Les touristes étrangers restent nettement minoritaires parmi la clientèle (figure 1). Ils représentent seulement 12 % de la fréquentation hôtelière régionale contre 40 % au niveau métropolitain. Les hôtels auvergnats attirent surtout des touristes originaires d'Europe (92 % des nuitées), principalement de Belgique (22 %), des Pays-Bas (15 %), du Royaume-Uni (15 %) et d'Allemagne (11 %).

Dans les campings également, les nuitées étrangères accusent un net repli (- 10,4 %), alors que celles des Français augmentent (+ 1,7 %). En particulier, les Néerlandais, les Allemands et les Belges ont nettement moins fréquenté les campings de la région cette année. Par ailleurs, les touristes étrangers restent, en moyenne, moins longtemps que les Français (3,5 jours contre 4,2 jours). Ils réalisent 26 % des nuitées régionales contre 34 % en France métropolitaine. Les Néerlandais assurent toujours près des deux tiers de la fréquentation étrangère dans les campings auvergnats, suivis par les Britanniques, les Allemands et les Belges.

## Cantal, Haute-Loire : des bilans touristiques opposés pour les hôtels et les campings

La Haute-Loire se distingue en étant le seul département auvergnat dont la fréquentation hôtelière progresse (+ 5,3 %). À l'opposé, la saison est mauvaise dans les campings où les nuitées reculent de 8,7 %. La situation est l'inverse dans le Cantal. C'est le seul département dont l'hôtellerie de plein air ne subit pas la désaffection des touristes. Le nombre de nuitées en camping progresse de 4,1 %.

En revanche, les résultats pour les hôtels sont moins bons que dans les trois autres départements.

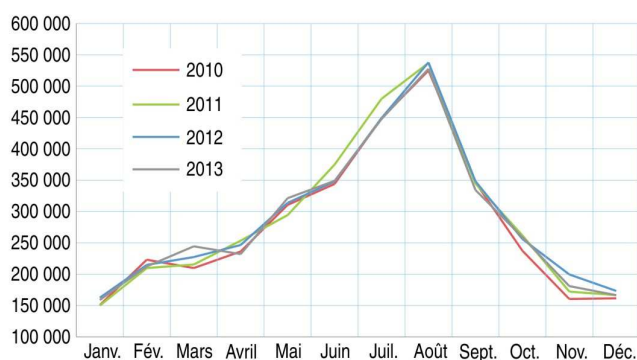
Globalement, la saison 2013 est moins favorable dans les villes d'eaux que pour l'ensemble de la région. Les nuitées diminuent de 2,1 % dans les campings et de 3,5 % dans les hôtels. Si les campeurs viennent moins nombreux, les hôtels enregistrent plus d'arrivées mais leurs clients séjournent moins longtemps qu'en 2012 (2,1 jours contre 2,3 jours).

### Une fréquentation maximale durant les mois d'été

En Auvergne, la saison d'été dure cinq mois (figure 2). Elle se mesure à partir du relevé mensuel de fréquentation des hôtels. La saison débute en mai-juin. La fréquentation double alors par rapport au début d'année. Elle triple en août où elle atteint son maximum. En septembre, le nombre de nuitées retrouve le même niveau qu'en juin.

### 2 La saison touristique auvergnate toujours concentrée sur cinq mois

Évolution mensuelle du nombre de nuitées dans les hôtels auvergnats entre 2010 et 2013



Source : Insee-DGCIS-partenaires régionaux, Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie.

## Sources

À compter de janvier 2013, la méthodologie des enquêtes de fréquentation touristique a été rénovée. Les résultats produits ne sont pas comparables à ceux publiés en 2012. Les données analysées ici ont cependant été rééchantillonnées depuis 2010 pour permettre de réaliser des évolutions.

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie est réalisée en partenariat avec la Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCIS).

- Elle est effectuée sur tout le territoire métropolitain auprès des hôtels classés de tourisme (1 à 5 étoiles) et hôtels de chaîne.
- Une extension régionale de l'enquête est financée par le Comité régional de développement touristique en Auvergne (CRDTA). Thermauvergne était également partenaire pour cette extension jusqu'en 2012.

L'enquête sur l'hôtellerie de plein air est réalisée en partenariat avec la Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCIS).

- Elle est effectuée chaque mois de la saison d'été (de mai à septembre) sur tout le territoire métropolitain, auprès de tous les campings classés 1 à 5 étoiles.
- Elle ne concerne que les campings offrant des emplacements ouverts à la clientèle de passage. Ainsi, les emplacements de camping dits « résidentiels », loués pour la saison ou pour l'année à une même personne, sont exclus du champ de l'enquête.

### Insee Auvergne

3 place Charles De Gaulle  
BP120  
63403 Chamalières cedex

Directeur de la publication :  
Arnaud Stéphany

Rédaction en chef :  
Anna Simon, Anthony Faugère

ISSN 2416-8815  
© Insee 2014

Maquette : Insee  
Mise en page : Insee

## Définitions :

**Séjours** (ou arrivées) : nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans le même hôtel (ou camping).

**Nuitées** : nombre total de nuits passées par les clients dans un hôtel (ou camping). Ainsi, un couple séjournant trois nuits consécutives dans un hôtel (ou camping) correspondra à six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une seule nuit.

**Durée moyenne de séjour** : rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées.

**Taux d'occupation** : rapport du nombre de chambres d'hôtels occupées (ou d'emplacements occupés) au nombre de chambres d'hôtels réellement offertes (ou d'emplacements réellement offerts), calculé en tenant compte du nombre de jours d'ouverture.

